



Aménager la durée du travail dans l'entreprise

OBJECTIFS

- Faire le point sur l'évolution de la réglementation légale et conventionnelle de la durée du travail
- Déterminer les modalités de temps de travail adaptées à vos besoins
- Alerter sur les « points critiques » et les spécificités conventionnelles « métallurgie »
- Prévenir les difficultés et éventuellement les contentieux

PUBLIC

Chefs d'entreprise, responsables et collaborateurs des ressources humaines

PREREQUIS

Connaissances de base nécessaires en droit du travail

PROGRAMME

- 1. Introduction** : présentation de la nouvelle hiérarchie des normes
 - Ordre public
 - Négociation par l'entreprise
 - Dispositions supplétives
- 2. Le cadre juridique de la durée du travail**
 - Durée légale du travail
 - Heures supplémentaires, contingent annuel, repos compensateur
 - Droit au repos quotidien et hebdomadaire
 - Temps de déplacement
 - Journée de solidarité
- 3. L'aménagement du temps de travail**
 - Décompte du temps de travail sur une période supérieure à une semaine
 - Annualisation du temps de travail et pluriannualisation
 - Conventions de forfait (en jours et en heures)
 - Droit à la déconnexion
 - Rachat des JRTT
 - Travail en équipe
 - Travail de nuit (régulier et occasionnel)
 - Travail du dimanche
 - Astreintes : nouvelles conditions liées aux ordonnances Macron
- 4. Le travail à temps partiel**
 - Définition et spécificités de la métallurgie
 - Heures complémentaires
 - Les pièges à éviter

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de théories et échanges d'expériences, cas pratiques, supports et fiches outils remis aux participants

SUIVI ET EVALUATION

Enquête de satisfaction, attestation de suivi de stage



Aménager la durée du travail dans l'entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 personnes minimum

DATE et DUREE

2 jours (14 heures), les 26/11/2019 et 10/12/2019, de 9h à 17h30